

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BASSIN D'AUBENAS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 11 JUIN 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le 11 juin, le Conseil Communautaire s'est réuni au nombre prescrit par ses statuts, dans l'Espace séraphin GIMBERT de Vesseaux, en session ordinaire, sous la présidence de M Max TOURVIEILHE, Président de la Communauté de communes du Bassin d'Aubenas.

La séance est ouverte à 19H30 en présence de :

**PRESENTS** : MC SAUSSAC, JY MEYER, M BOUSCHON, S CIVIER, J DAUMAS, C FAURE, P GAILLARD, A GUIBERT-BATTAINI, R KAPPEL, I NGUYEN, B PERRUSSET, E ROCHE, J SOUBEYRAND, JF DEVES, JC COURT, S CAVIGGIA, JY PONTHER (proc de P MAISONNEUVE), G SAUCLES (proc de S GENEST), C PASTRE, R MOULIN, B TEYSSIER, J LAFFONT, M GUYON, G ANTONY, P ROUX (proc de P CORTIAL), MF MARTIN, J SEBASTIEN, JL ARNAUD, G FANGIER, S REYNIER (proc de C WIOT), J BOYER, F SOULAVIE, G DOZ, M CEYSSON, A ROUSSET, B SOUCHE (proc de F CHASSON), M TOURVIEILHE (proc de M TAUPENAS) et A LAURENT.

**Nombre de conseillers**

En exercice : 52

Présents : 38

Procurations : 6

Votants : 44

Absents : 8

Date de convocation : 4/06/2024

**Secrétaire de séance** : C PASTRE

**Absents** : JP LARDY, K ESSAYAR, C HADDAD, MF TASTEVIN, P DUPONT, D BERAL, V VANDUYNSLAGER et M CHAZE.

**En présence des suppléants non votants** : JP MARRON et O BOISSIN.

**Objet** : Aides à l'investissement des communes 2024-2026 - Labégude - Acquisition d'un marteau brise roche.

Vu la complétude et la conformité du dossier de demande d'aide à l'investissement déposé par la mairie de Labégude relatif à l'acquisition d'un marteau brise roche ;  
Vu l'avis favorable du Bureau de la CCBA en date du 14 mai 2024 ;

Le projet objet de la demande de financement concerne l'acquisition d'un marteau brise roche.

Le montant du financement sollicité auprès de la CCBA est de 2 540 € soit 50 % du montant HT du projet estimé à 5 080 €, le reste étant autofinancé par la commune.

Ces 2 540 € seront à imputer sur l'AP/CP « Aides à l'investissement des communes 2426 » de 2 994 318 € et plus précisément sur l'enveloppe de la commune de Labégude de 187 989 €.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :

- D'attribuer un fonds de concours de 2 540 € dans le cadre du règlement d'attribution et de gestion des aides à l'investissement des communes pour la période 2024-2026 à la commune de Labégude pour financer l'acquisition d'un marteau brise roche ;
- De dire que ce montant sera imputé sur l'AP/CP « Aides à l'investissement des communes 2426 » de 2 994 318 € et plus précisément sur l'enveloppe de la commune de Labégude, initialement de 187 989 €, sur le compte 2041412, amortissable sur 5 ans.

Pour extrait certifié conforme

Fait à UCEL, le 12 juin 2024.

Le Président, Max TOURVIEILHE

Accusé de réception en préfecture  
007-200073245-20240611-DEL11062024-24-DE  
Date de télétransmission : 13/06/2024  
Date de réception préfecture : 13/06/2024